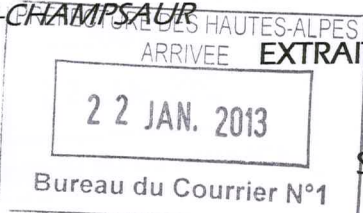


MAIRIE DE SAINT-BONNET-EN-CHAMPSAUR

(Hautes-Alpes)



« Nihil nisi a numine »

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 07 janvier 2013

L'an deux mil treize le sept janvier à 20 heures 30 le Conseil Municipal de la Commune de St Bonnet, étant assemblé en session ordinaire à la Salle de la Mairie de St Bonnet, lieu habituel de ses séances, après convocation légale, datée du 2 janvier 2013, sous la Présidence de Mr Jean-Pierre FESTA, doyen des conseillers municipaux en exercice.

Etaient présents tous les conseillers en exercice :

Mme Rose AMAR, M. Philippe GONDRE, Mr André VINCENT, M. Joseph GRIMAUD, Mr Jean-Yves GARNIER, M. Fabien FERRARO, Mr Benoît GOSSELIN, M. Jean-Pierre LASMAN, M. Bernard GOURDOU, Mr Carmine ROGAZZO, Mr Laurent DAUMARK, Mr Dominique GOURY, Mr Pierre GONSOLIN, Mme Marie-Anne BOURGEOIS, M. Roland BERNARD, Mme Marie-Claude KERGIETER, Mme Béatrice ALLOSIA, Mme Anne DEBLEVID, Mr Jean Luc MOTTE, Mme Annie MICHELON, M. Laurent PELLEGRIN, M. Paul DAVIN, Mme Nadine TRIPODI, Mme Emilie DROUHOT, Mme Emmanuelle CHAIX

A été nommée Secrétaire de Séance : Mme Emmanuelle CHAIX

OBJET : DESIGNATION DES DELEGUES DE LA COMMUNE AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRIFICATION DU CHAMPSAUR

Monsieur Le Maire expose à l'assemblée que, comme suite à la création de la commune nouvelle, il y aurait lieu de procéder à la nomination des délégués au SIEP du Champsaur.

A cet effet, Monsieur Le Maire propose à l'assemblée de désigner :

Titulaires :

- Monsieur Dominique GOURY
- Monsieur Carmine ROGAZZO

Suppléants :

- Monsieur Jean Pierre LASMAN
- Monsieur Bernard GOURDOU

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DECIDE :

- De désigner les délégués au SIEP du Champsaur comme suit :

Titulaires :

- Monsieur Dominique GOURY
- Monsieur Carmine ROGAZZO

Suppléants :

- Monsieur Jean Pierre LASMAN
- Monsieur Bernard GOURDOU

Membres en exercice :	26
Membres présents :	26

Pour :	26
Abstention :	0
Contre :	0

Ainsi fait et délibéré le 7 janvier 2013

Pour copie conforme
Le Maire
Jean Pierre FESTA

